

Université Paul-Valéry Montpellier III  
UFR 3 – Département Géographie et Aménagement

Master 2 Mention Étude du Développement  
Parcours Alter-développement et Territoires

# Territoires en réexistence face au modèle extractiviste Le cas du Chocó Andino en Équateur

Álvaro SÁNCHEZ ROBLES

Symphorien ONGOLO ASSOGOMA  
Institute de Recherche pour le Développement (IRD)

Émilie DUPUITS  
Université San Francisco de Quito (USFQ)

Territorios en  
**reXistencia**



## Annexes

Annexes .....	2
Annexe 1 : Acteur.trices du Chocó Andino .....	3
1. Communauté de Communes du Chocó Andino .....	3
2. Réseau des Jeunes du Chocó Andino .....	4
3. Réseau des Forêts École de la Communauté de Communes du Chocó Andino .....	4
4. Municipalité de Quito, GAD de Pichincha, Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition Écologique et Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables .....	5
5. Aires de Protection de la municipalité : ACUS y CEOA.....	6
6. CONDESAN, Fondation Imaymana et Fondation Futuro.....	8
7. Réseau de Réserves Privées du Nord-ouest de Quito.....	9
8. Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature .....	10
9. Associations de producteurs - Ex : Copropap.....	10
Annexe 2 : Chronologie des jalons les plus importants du Chocó Andino.....	11
Annexe 3 : Chronologie du travail de terrain .....	14
Annexe 4 : Événements qui composent le travail de terrain .....	15
Annexe 5 : Carte de localisation des entretiens.....	15

## **Annexe 1 : Acteur.trices du Chocó Andino**

### **1. Communauté de Communes du Chocó Andino**

Il existe différents niveaux de gouvernement en Équateur. Au-dessous du gouvernement central, il y a 3 niveaux de gouvernement, appelés Gouvernements Autonomes Décentralisés (d'ici en avant les GAD). Il s'agit des GADs provinciaux, municipaux et communaux (Barreto, 2021). Dans le cas du Chocó Andino, les GADs impliqués sont le GAD de la province de Pichincha, le GAD de la municipalité de Quito et les 6 GADs communaux qui sont Nono, Nanegal, Nanegalito, Calacalí, Pacto et Gualea.

En 2015, la Communauté de Communes du Choco Andino (d'ici en avant la MCA pour l'acronyme en espagnol) a été créé par le biais du Registre Officiel n° 659<sup>1</sup> dans le but de "consolider la biorégion du Chocó Andino du Nord-ouest de Quito en tant que territoire productif, durable et riche en biodiversité, au profit des communautés et la population qu'ils représentent". La MCA est née d'une initiative des présidents des 6 GADs communaux du Chocó Andino qui partageaient la nécessité de gérer le territoire avec une vision globale. La MCA fonctionne légalement et administrativement comme un GAD communal, mais elle regroupe les 6 communes de la MCA qui sont : Nono, Nanegal, Nanegalito, Pacto, Gualea et Calacalí. Or, comme l'explique un membre de la Forêt Modèle du Chocó Andino, initialement, la MCA était destiné à être une région qui unifierait les deux provinces de Pichincha et d'Imbabura, puisque Pacto (Pichincha) et Junín (Imbabura) souffraient de l'exploitation minière : "Les dirigeants ont également rêvé et entendu ce dont leurs grands-parents avaient rêvé, tant que toute la région du nord-ouest est une, malgré le fait que les cantons et les communes ont été divisés juridictionnellement et que la région a été divisée". De plus, à une époque où l'exploitation minière métallique était déjà une préoccupation sur le territoire, cette plateforme vise à endiguer la menace extractiviste et à travailler ensemble sur la conservation et sur la production de modes de vie soutenables dans le Chocó Andino. La MCA est la promotrice de certaines des principales initiatives de conservation dans la région, dont les exemples les plus significatifs sont les déclarations de la Forêt Modèle et de la Réserve de Biosphère Chocó Andino, que j'expliquerai plus en détail au point suivant, et la création du Réseau

---

<sup>1</sup> Registre Officiel n° 659. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <http://www.competencias.gob.ec/wp-content/uploads/2021/12/Registro-Oficial-del-convenio-21.pdf>

des Jeunes du Chocó Andino et du Réseau des Forêts École de la Communauté de Communes du Chocó Andino :

## **2. Réseau des Jeunes du Chocó Andino<sup>2</sup> (RJCA)**

C'est un réseau de jeunes qui a des représentants des différentes communes du Chocó Andino et qui a été promu par la MCA, avec le soutien de CONDESAN et de la Fondation Imaymana en 2014. La MCA a identifié des jeunes des différentes communes qui avaient déjà un travail et une prise de conscience de la durabilité du Chocó Andino et aujourd'hui le réseau fonctionne de façon autonome, mais en coordination avec la MCA. Son travail principal est la communication socio-environnementale du Chocó Andino et l'organisation du Festival du Chocó Andino<sup>3</sup>.

## **3. Réseau des Forêts École de la Communauté de Communes du Chocó Andino (réseau BESCHOCÓ)**

Le réseau BESCHOCÓ est une organisation à but non lucratif qui travaille sur la sensibilisation et à l'éducation sur la forêt du Chocó Andino afin de sensibiliser sur l'environnement et sur la soutenabilité socio-environnementale du territoire à travers les différentes Forêts École du territoire. Le Réseau sert à apporter un soutien technique, pédagogique et institutionnel aux 7 Forêts École qui le composent et à créer des liens entre celles-ci et les institutions éducatives locales. L'idée de créer le Réseau est née de la visite de représentants du MCA dans la Forêt Modèle de Tierras Adjuntas à Porto Rico et a été lancée en 2017 avec le soutien de la Fondation Imaymana et de CONDESAN<sup>45</sup>. Un membre de Mashpi Chocolate Artesanal et du Sendero Ecológico de la Regeneración explique que les enfants ont eu un changement radical dans le bon sens grâce à la création d'une École Forêt avec la méthodologie Montessori. Les résidents de la communauté participent à la Forêt École.

---

<sup>2</sup> “Red de Jóvenes del Chocó Andino” en espagnol.

<sup>3</sup> Nouvelles sur la RJCA. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://www.bosquesandinos.org/tag/red-de-jovenes-del-choco-andino/>

; Film documentaire de la RJCA. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://www.bosquesandinos.org/redefinirse-para-seguir-en-la-lucha-resumen-del-foro-virtual/>

<sup>4</sup> Site web de la Fondation Imaymana. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://fundacionimaymana.org/bosque-escuelas/>

<sup>5</sup> Site web de la Communauté de Communes du Chocó Andino. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://mancomunidadchocoandino.gob.ec/procesos/bosque-escuela-del-choco-andino/>

#### **4. Municipalité de Quito, GAD de Pichincha, Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition Écologique et Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables**

Ce sont les quatre institutions publiques qui ne sont pas établies sur le territoire et qui ont, ou devraient avoir, un rôle plus important en termes de conservation et de gestion soutenable du Chocó Andino car elles ont le pouvoir de le faire (A.C. Benítez & Manuel Peralvo, 2021).

##### **- Municipalité de Quito**

La municipalité est chargée de réglementer l'utilisation des sols par le biais du Plan d'aménagement et de gestion des sols et du Plan métropolitain de développement et d'aménagement du territoire. De plus, en 2008, il a créé le Sous-système Métropolitain des Aires Naturelles Protégées (SMAP), piloté par le Secrétariat de l'Environnement à l'initiative de la population, dans le but d'établir un ensemble d'aires métropolitaines pour favoriser la conservation et le développement soutenable<sup>6</sup>. C'est ainsi que les ACUS et le Corridor Écologique de l'Ours Andin ont été déclarés entre 2011 et 2019. Le Secrétariat de l'Environnement anime également la table interinstitutionnelle, qui est créée par l'ordonnance 157, et qui, comme l'explique la Secrétaire du Secrétariat de l'Environnement, est un espace de dialogue entre le public et le privé, et qui est né avec l'objectif d'articuler toutes les actions qui devraient être menées dans le nord-ouest de Quito sur la conservation et la gestion durable.

##### **- GAD de Pichincha**

C'est le GAD de Pichincha qui a mené le processus de déclaration de la Réserve de Biosphère du Chocó Andino, promu par les acteurs territoriaux. À ce jour, son rôle principal est celui de la direction du comité de gestion de la Réserve de biosphère.

##### **- Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition Écologique**

Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition Écologique (d'ici en avant le MAATE) est celui qui a la juridiction sur le Système National des Aires Protégées de l'Équateur (d'ici en avant le SNAP). Un spécialiste des Aires Protégées à la Direction des Aires Protégées du MAATE explique que les aires protégées appartenant au SNAP ont le plus haut degré de protection juridique, de plus ces aires sont les seules qui sont à l'abri de l'exploitation minière des métaux, c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir concessions

---

<sup>6</sup> Ordonnance 213 - Chapitre 8. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : [https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/Ordenanzas/ORDENANZAS%20A%C3%91OS%20ANTERIORES/ORD-M-213%20-%20MEDIO%20AMBIENTE.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/Ordenanzas/ORDENANZAS%20A%C3%91OS%20ANTERIORES/ORD-M-213%20-%20MEDIO%20AMBIENTE.pdf)

minières dans les zones du SNAP. Le MAATE est chargé de déclarer ces zones. En outre, le MAATE est chargé d'effectuer le contrôle environnemental dans les territoires, y compris le contrôle des concessions minières, par le biais du Sous-secrétariat du Contrôle Environnemental. Il exerce également un rôle de coordination entre les 7 réserves de biosphère de l'Équateur et de représentation auprès de l'UNESCO.

- **Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables**

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables (d'ici en avant le MERNNR) a comme rôle principal le pouvoir d'accorder des concessions minières<sup>7</sup>. Ainsi, les 14 concessions minières de métaux actuellement accordées dans le Chocó Andino ont été accordées par ce ministère<sup>8</sup>. En outre, ne faisant pas partie du MERNNR, l'Agence de Régulation et de Contrôle de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables (ARC) est chargée de la surveillance, de l'audit, de l'intervention et du contrôle des phases d'activité minière, et a participé à des inspections au cours desquelles elle a interdit l'exploitation de certaines mines (Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables, 2020).

**5. Aires de Protection de la municipalité : ACUS y CEOA**

Entre 2011 et 2019, la municipalité a créé quatre Aires de Conservation et d'Utilisation Durable (d'ici en avant les ACUS) et le Corridor Écologique de l'Ours Andin (ci-après CEOA) (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019) à travers le Sous-système Métropolitain des Aires Naturelles Protégées. La création de ces zones de conservation est principalement due à l'effort et au travail des acteurs territoriaux. Chacune de ces zones est constituée d'un comité de gestion et réalise son propre plan de gestion.

- **ACUS**

---

<sup>7</sup> Loi minière, article 6.

<sup>8</sup> Source : Agence de Régulation et de Contrôle de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables





réserves. Cependant, ces dernières années, ses membres s'en désintéressent car il s'agit d'un travail bénévole et la municipalité ne promeut pas non plus son activité. Depuis le territoire, ils critiquent le fait que ce qui était attendu en termes de conservation n'a pas été atteint non plus, car la municipalité n'a pas été suffisamment impliquée. La coordinatrice du Comité du Corridor Écologique de l'Ours Andin dit ce qui suit : "Cela ne devrait pas être un simple bout de papier, mais il doit y avoir un plan de gestion. La municipalité doit s'engager à promouvoir la protection de l'espace par des ordonnances, des programmes d'éducation à l'environnement, des recherches..." Finalement c'est un petit groupe de personnes qui sont toujours en première ligne.

## **6. CONDESAN, Fondation Imaymana et Fondation Futuro**

Dans le Chocó Andino, se distinguent ces trois organismes. La Fondation Imaymana et la CONDESAN travaillent souvent ensemble sur des projets avec la MCA, tandis que la Fondation Futuro réalise souvent ses propres projets.

### **- CONDESAN**

CONDESAN est une ONG régionale qui travaille "pour conserver, restaurer et utiliser de manière responsable les ressources de la cordillère des Andes, en faveur du développement durable de ses habitants". CONDESAN a un consortium avec Helvetas Swiss Intercooperation avec lequel elle soutient les projets de la MCA, et aide également la MCA à travers le programme Forêts Andines, financé par la Direction Suisse pour le Développement et la Coopération (COSUDE), et le programme EcoAndes, à travers le MAATE. En outre, CONDESAN a aidé à la formation de la MCA dans l'aspect juridique et également à travers une formation sur la gouvernance, des pratiques d'élevage et la communication. En outre, avec la MCA, l'ONG a travaillé pour le Chocó Andino pour rejoindre le Réseau Ibéro-Américain de Forêts Modèles et a été un promoteur de la Red de Bosques Escuela de la Mancomunidad du Chocó Andino et de la Red de Jóvenes del Chocó Andino (A.C. Benítez & Manuel Peralvo, 2021).

### **- Fondation Imaymana**

Fondation Imaymana est une organisation de la société civile engagée dans la conservation et la gestion soutenable du Chocó Andino. Elle a participé à la création de la MCA et a collaboré avec la MCA et la Forêt Modèle sur de nombreux projets tels que la création de la Red de Bosques Escuela de la Mancomunidad du Chocó Andino, le projet RestaurAcción et l'organisation du Festival du Chocó Andino.

### **- Fondation Futuro**



Fundación Futuro est une organisation à but non lucratif qui dirige les programmes de responsabilité d'entreprise de Grupo Futuro. Elle a une grande incidence dans le Chocó Andino, en particulier dans les processus de conservation et le travail direct avec les communautés à travers des projets d'éducation, de gouvernance et de production durable. La coordonnatrice de la gestion durable des paysages à Fundación Futuro explique qu'au cours des dernières années, la fondation a réalisé un grand nombre de projets, la plupart de façon autonome, puisqu'elle a les ressources financières pour développer elle-même les projets. Nous pouvons souligner des travaux avec jusqu'à 6 communautés du Chocó Andino dans lesquelles elle a travaillé pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes, de processus de gouvernance et l'éducation dans les zones rurales (A.C. Benítez & Manuel Peralvo, 2021).

### **7. Réseau de Réserves Privées du Nord-ouest de Quito<sup>14</sup> et Fondation Maquipucuna**

La Réseau de Réserves Privées du Nord-ouest de Quito et la Fondation Maquipucuna travaillent sur la conservation et sur la promotion de modes de vie soutenables dans le Chocó Andino depuis la fin du XXe siècle et ont été deux des principaux précurseurs des processus de conservation sur le territoire.

#### **- Réseau de Réserves Privées du Nord-ouest de Quito**

Le Réseau de Réserves Privées du Nord-ouest de Quito est un nœud de la Corporation Nationale des Forêts et des Réserves Privées de l'Équateur et a eu une grande importance dans l'évolution des processus territoriaux du Chocó Andino comme l'explique un membre du CONDESAN. Le Chocó Andino est principalement composé de propriétés privées, compte tenu du fait que "80% des propriétaires ou possesseurs n'ont pas de documents prouvant la propriété de son lot" (Municipalité de Quito, 2021). Ainsi, le Réseau de Réserves Privées du Nord-ouest de Quito est constitué d'un groupe de propriétaires privés du territoire avec des intérêts et des visions communs qui cherchent à gérer et à conserver le paysage de manière intégrale.

#### **- Fondation Maquipucuna**

La Fondation Maquipucuna est une ONG créée en 1988 pour la conservation des forêts de l'Équateur. En plus de se consacrer à la conservation de la réserve de Maquipucuna, elle a soutenu les communautés dans les processus de formation et de soutien technique pour mener à bien une meilleure gestion de leurs forêts, comme ce fut

---

<sup>14</sup> "Red de Reservas Privadas del Noroccidente de Quito" en espagnol.

le cas de la Communauté de Yunguilla. Elle travaille également dans la collecte d'informations et la recherche dans le Chocó Andino, fait partie du comité du CEOA et a aidé dans le processus de déclaration de la Réserve de Biosphère du Chocó Andino.

#### **8. Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature**

Le Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature (d'ici en avant le FAP) a été créé en 2020 par des citoyens du Chocó Andino pour exercer une résistance communautaire contre l'exploitation minière des métaux. Le FAP a été le promoteur des principales réalisations dans la défense du territoire contre l'exploitation minière avec des tâches d'enquête et de dénonciation et la promotion de la Consultation Populaire de Quito Sans Mines.

#### **9. Associations de producteurs - Ex : Copropap**

Copropap est l'une des nombreuses associations de producteurs qui existent dans le Chocó Andino. Cependant, peu sont aussi exemplaires en termes de ce que cela signifie pour les modes de vie des travailleurs et pour la conservation de la forêt. Copropap est certifié comme produit biologique et équitable et commerce principalement avec l'Italie et la France. Ses membres partagent certaines valeurs et se positionnent activement contre l'exploitation minière, au point d'avoir reçu des menaces. Le directeur de Copropap explique que la coopérative est née dans un contexte où les producteurs abattaient les champs de canne car leurs produits ne valaient plus rien. Les producteurs vendaient sur le marché de Pacto à des intermédiaires, qui imposaient leurs conditions, payaient quand ils voulaient et fixaient le prix. C'est ainsi que les producteurs décidèrent de s'associer et fondèrent la coopérative. A ce jour, les producteurs ont amélioré leurs méthodes de production, leurs conditions de travail et le produit final grâce à la coopérative. Copropap a 40 unités de production (producteurs), dont entre 1 et 5 familles travaillent dans chaque unité, avec environ 5 membres, et ont généralement au moins 3 travailleurs supplémentaires.

## Annexe 2 : Chronologie des jalons les plus importants du Chocó

### Andino

La figure 10 montre une chronologie des jalons les plus importants du Choco Andino.

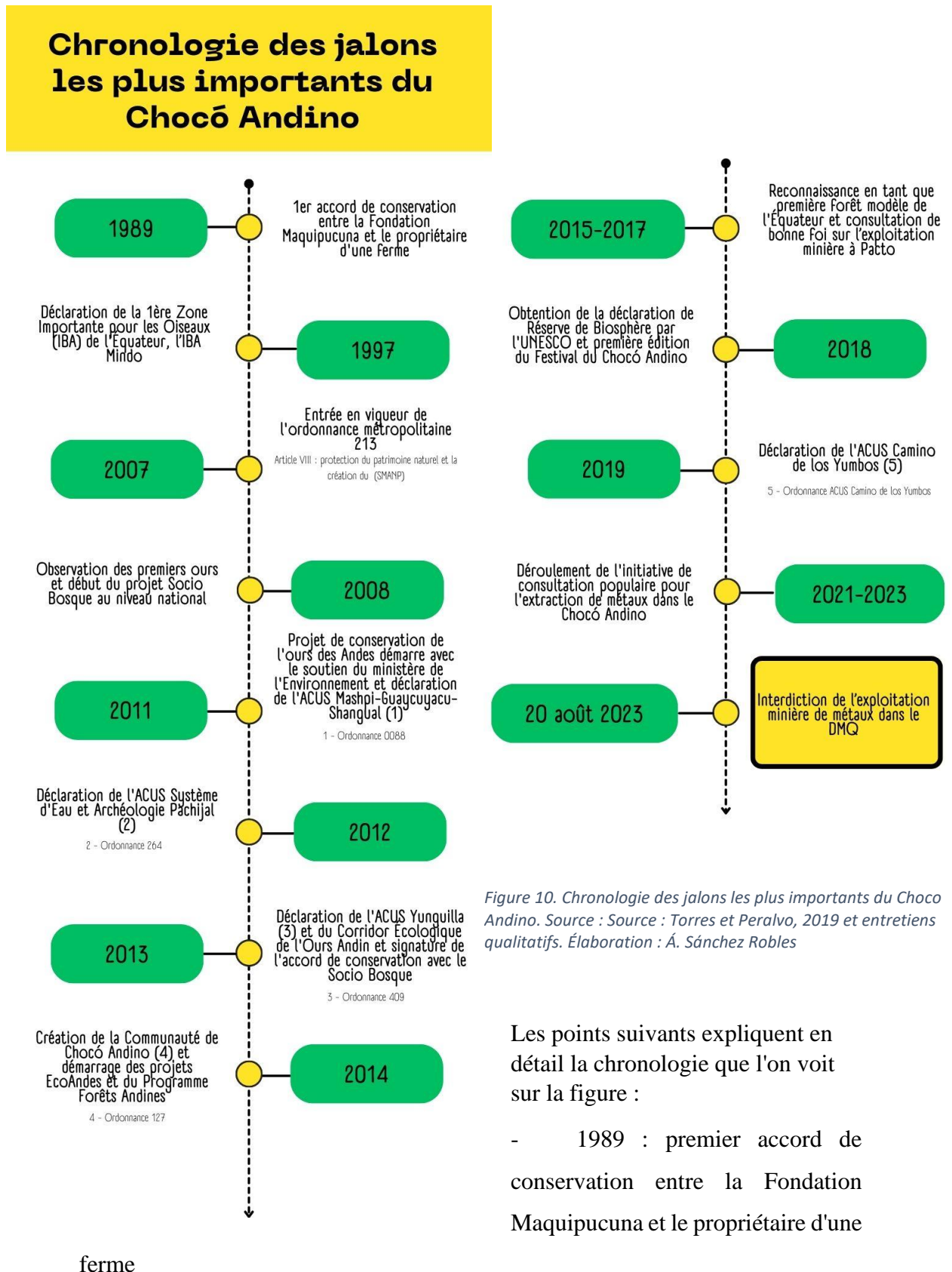


Figure 10. Chronologie des jalons les plus importants du Choco Andino. Source : Source : Torres et Peralvo, 2019 et entretiens qualitatifs. Élaboration : Á. Sánchez Robles

Les points suivants expliquent en détail la chronologie que l'on voit sur la figure :

- 1989 : premier accord de conservation entre la Fondation Maquipucuna et le propriétaire d'une

ferme



- 2013 : déclaration de l'ACUS Yunguilla<sup>17</sup>; déclaration du Corridor Écologique de l'Ours Andin<sup>18</sup> et la formation du comité; découverte de l'Olinguito ; Signature de l'accord de conservation avec le Socio Bosque.
- 2014 : Accord pour la création de la Communauté de Chocó Andino entre les 6 GAD communaux<sup>19</sup> ; démarrage des projets EcoAndes et du Programme Forêts Andines exécuté par CONDESAN.
- 2015-2017 : rapatriement de Yumbo 2015 ; reconnaissance en tant que première forêt modèle de l'Équateur sur le territoire de la MCA; consultation de bonne foi sur les activités extractives dans la paroisse de Pacto ; l'acceptation de Quito, Équateur, comme lieu du Congrès international de l'ours ; inauguration des Salles de loisirs de l'ours andin de Quito dans le zoo de Guayllabamba et de la biodiversité du jardin botanique.
- 2018 : Obtention de la déclaration de Réserve de Biosphère par l'UNESCO; première édition du Festival du Chocó Andino
- 2019 : déclaration de l'ACUS Camino de los Yumbos<sup>20</sup>
- 2021-2023 : Déroulement de l'initiative de consultation populaire pour l'extraction de métaux dans le Chocó Andino

---

<sup>17</sup> Ordonnance 409 : Déclaration de l'ACUS Yunguilla  
[https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/ordenanzas/ordenanzas%20municipales%202013/ORDM%200409%20-%20YUNGUILLA%20-%20C3%81REA%20PROTEGIDA.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/ordenanzas/ordenanzas%20municipales%202013/ORDM%200409%20-%20YUNGUILLA%20-%20C3%81REA%20PROTEGIDA.pdf)

<sup>18</sup> Résolution C-431 :  
[https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_Ordenanzas/Resoluciones%20de%20Concejo/A%C3%B1o%202013/RC-2013-431%20-%20CORREDOR%20ECOL%C3%93GICO%20DEL%20OSO%20ANDINO.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_Ordenanzas/Resoluciones%20de%20Concejo/A%C3%B1o%202013/RC-2013-431%20-%20CORREDOR%20ECOL%C3%93GICO%20DEL%20OSO%20ANDINO.pdf)

<sup>19</sup> Ordonnance 127 : Plan spécial pour la MCA (<http://desintecsa.com/Normativas/Arquitectura/ORDM-127.pdf>)

<sup>20</sup> Ordonnance sur la création de l'ACUS : Camino des Yumbos. Consulté 5 septembre à l'adresse :  
[https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/comisiones%20del%20concejo/Ambiente/2019/2019-04-16/1.%20-%20ACUS%20Camino%20de%20los%20Yumbos.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/comisiones%20del%20concejo/Ambiente/2019/2019-04-16/1.%20-%20ACUS%20Camino%20de%20los%20Yumbos.pdf)

## Annexe 3 : Chronologie du travail de terrain



Figure 11. Chronologie du travail de terrain. Élaboration : Á. Sánchez Robles



## Annexe 4 : Événements qui composent le travail de terrain

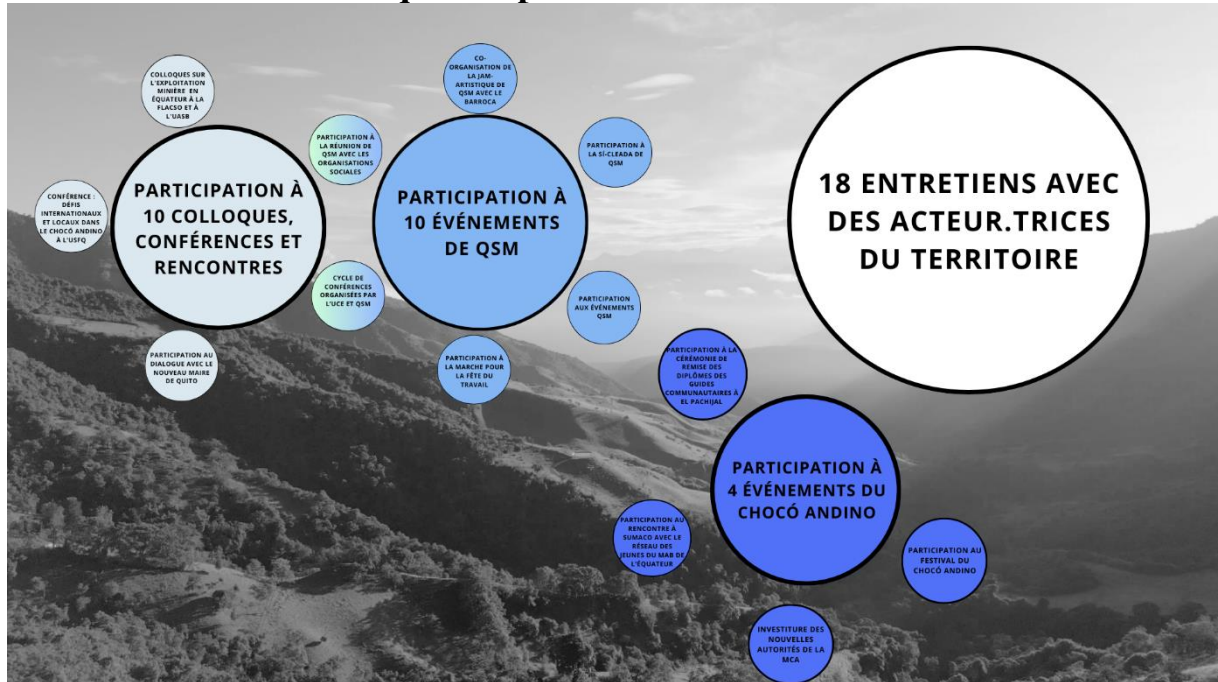


Figure 12. Événements qui composent le travail de terrain. Élaboration : Á. Sánchez Robles

## Annexe 5 : Carte de localisation des entretiens

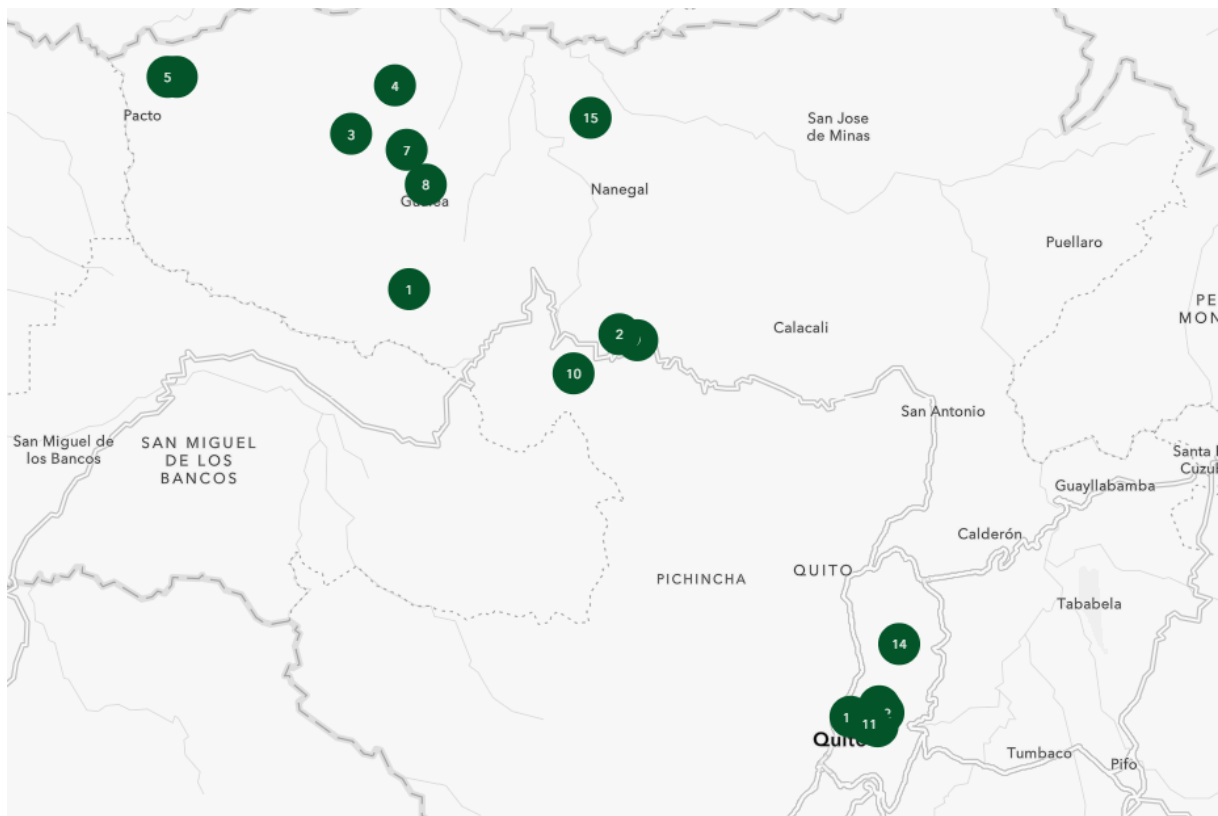


Figure 13. Carte de localisation des entretiens. Élaboration : Á. Sánchez Robles